

CONSULAT GÉNÉRAL
DUMALI A PARIS
53, rue Hoche
93170 BAGNOLET
Tél. : 01.55.82.08.30
Fax : 01.48.51.67.63



RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple- Un But-Une Foi

Paris, le 18 mai 2020

COMMUNIQUE

Le Consul Général du Mali à Paris informe les usagers de la reprise des activités consulaires le mardi 26 mai 2020 à 9 heures précises.

Au regard de la situation sanitaire et conformément aux mesures édictées par les pouvoirs publics pour freiner la propagation du COVID 19, l'accès au Consulat, au bureau de l'INPS et au service NINA se fera **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** afin de limiter le nombre de personnes présentes à l'entrée et dans les locaux.

AUCUN USAGER NE SERA RECU SANS RENDEZ-VOUS !

Le rendez-vous se prend en ligne sur le site web du Consulat à l'adresse suivante : www.consulatdumalienfrance.fr (Rubrique Rendez-vous). La rubrique sera accessible le jeudi 21 mai 2020.

Les dépôts se feront sur rendez-vous comme suit :

BAGNOLET :

- ❖ Lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h : Carte d'identité, Etat Civil.
- ❖ du lundi au vendredi de 9h-16h : Passeport, visa et laissez-passer.

INPS : du lundi au vendredi de 9h à 16h.

BONDY : du lundi au vendredi de 9h-16h, pour uniquement les opérations d'enrôlement et de correction NINA :

Pour tout dépôt de dossier, l'utilisateur doit se munir de la confirmation de son rendez-vous, des originaux et photocopies de l'ensemble des pièces à fournir ainsi que d'un justificatif de domicile.

IL N'Y AURA PLUS DE RETRAIT DE DOCUMENT SUR PLACE NI A BAGNOLET (CONSULAT ET INPS) NI A BONDY POUR LES FICHES NINA

Les documents demandés à partir de la réouverture le 26 mai 2020 seront, après traitement, acheminés à leurs titulaires par courrier aux frais du Consulat en attendant les réajustements tarifaires nécessaires, sauf pour les passeports et visas.

Tout demandeur de passeport ou de visa ordinaire doit se munir d'une enveloppe (Lettre suivie prioritaire avec tracking) affranchie pour le retour du passeport ou du visa.

Les personnes ayant déposé leurs dossiers avant le 17 mars 2020, date de la suspension des prestations consulaires, sont invitées à faire parvenir au Consulat leurs enveloppes SUIVIES contenant l'original du reçu de dépôt et mentionnant une adresse à laquelle les documents demandés devront être acheminés.

Les demandes de fiches NINA se feront uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : www.consulatumalienfrance.fr « Rubrique NINA » (Remplissez le formulaire en ligne - Saisissez le code de 4 chiffres envoyé par sms sur votre téléphone -Validez pour recevoir votre fiche NINA par e-mail).

LA SALLE DES MACHINES DU CONSULAT SERA INDISPONIBLE

Le port de masques, l'observation des gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique sont obligatoires à l'entrée et dans l'enceinte du Consulat.

Le Consul Général sait compter sur la bonne collaboration de tous.



LE CONSUL GENERAL

Moussa Kenneye KODIO
Moussa Kenneye KODIO
Officier de l'Ordre National